

AFFAIRE DU 13 JUIN.

Le Siècle sous la date du 13 octobre, dit : "Sa haute cour de Versailles a commencé ce matin le procès des accusés du 13 juin, quatre mois jour pour jour après l'acte qui l'a provoqué; et par une singulière coïncidence, à l'heure même où s'ouvraient ces débats solennels. M. Thiers exprimait à la tribune l'opinion de la commission, dont il est le rapporteur, sur cette question de Rome, cause première, cause irritante de ces fâcheuses agitations."

Avec son bon sens habituel, le Charivari résume d'une manière aussi juste que plaisante l'état actuel de la question d'Orient. Un Turc, enveloppé dans un large caftan, et fumant tranquillement sa longue pipe, est debout, cachant un officier anglais qui tire l'épée et un chasseur de Vincennes qui croise la bajonnette. En face du musulman se tient, la jambe en arrêt, un matamore russe, qu'un jeune autrichien, personnage à sa suite, tire par le bras, en lui soufflant ces mots : Sire, n'avez-vous pas trop, je crois qu'il y a quelque chose derrière lui ! Quant à la mise en scène des cinq acteurs symboliques, à leur attitude plus ou moins bouffonne, le crayon de Cham en a tiré tout le parti qu'on était en droit d'attendre de son talent.

Un journal assure que le gouvernement français a l'intention de nommer M. Poussin ministre de France auprès d'un des Etats de l'Amérique du Sud.

ITALIE.—Certains journaux représentant la situation respective des autorités françaises et du gouvernement romain, comme étant une lutte et un conflit incessants. Ils disent aussi que les conseillers du Pape opposent des obstacles à toute espèce de transaction, tandis que le Pape avait des inspirations plus libérales. Une lettre de Rome, en date du 6 octobre, s'exprime ainsi :

"Un courrier venant de Portici est arrivé hier soir au Quirinal avec des dépêches relatives, dit-on, à la rentrée toujours problématique du pape.

"On travaille très activement aux préparatifs du Vatican, d'où le public conclut que le pape ne tardera pas à rentrer. Les mêmes préparatifs se font à Velletri, et ceux qui se disent bien informés assurent que le Pape IX sera à Velletri dans dix jours et à Rome immédiatement après. Tout cela est au moins fort improbable."

D'un autre côté, on écrit : "A voir ce qui se passe, on dirait que le général Bostolan se prépare à la guerre. Civita-Vecchia est mise en état de défense, et le château Saint-Ange lui envoie des canons, avec une incroyable activité. On répare les brèches de la porte Saint-Pancrace, l'on comble les tranchées, dont le génie français a, durant le siège, sillonné en tous sens les avenues du Janicule. Ou dit de plus, que les ordres sont donnés pour faire entrer les récoltes avant le 15 octobre."

"Mgr. Savelli, écrit-on le 7, avait, avant hier, donné sa démission, mais les trois cardinaux n'ont pas voulu l'accepter. Il se retirait à la suite d'une grave altercation avec M. de Corcelles. Il lui avait écrit qu'il était intolérable de voir encore à Rome des hommes capables de lèse-majesté, et qu'une pareille tolérance était déshonorante pour l'armée française. Pour toute réponse, M. de Corcelles avait très poliment et très dignement demandé satisfaction pour cette phrase malheureuse, où le ministre de l'intérieur portait atteinte à l'honneur de l'armée. Le Saint-Père ayant en connaissance du fait et de la lettre, a donné raison à M. de Corcelles et blâmé Mgr. Savelli."

"Le pape Pie IX a tenu, au palais royal de Portici, le 28 septembre, un consistoire secret, dans lequel Sa Sainteté a proposé, entre autres sujets, pour divers sièges vacans : M. l'abbé Dupanloup, docteur en théologie, et chanoine de l'église métropolitaine de Paris, pour l'église épiscopale d'Orléans; M. l'abbé Louis-François Pie, vicaire général de l'évêque de Chartres, pour l'église épiscopale de Poitiers."

Il y a eu une insurrection de cinq cents femmes dans l'hospice du Spiritu-Santo, du côté de Saint-Pierre. Ces cinq cents femmes, changées en autant d'Émmanides, ont mis le feu à l'établissement. Il a fallu requérir toutes les troupes du voisinage; le général s'y est transporté, tant pour étendre le feu que pour comprimer les révoltées. On y est parvenu avec peine.

Le Constitutionnel du 18 rapporte ainsi la fin de cette insurrection :

"On n'a pas été obligé, comme l'avaient dit certains journaux, de transformer en blocus le siège de la maison des Enfants-Trouvés. La soumission des jeunes filles ne s'est point fait attendre; et quoiqu'on ne sache pas encore bien clairement de quel côté a été la victoire dans les assauts que nos soldats ont livrés, il est certain que l'autorité régulière a été remise en possession du convent. En châtiement de leur révolte, la masse des insurgées a été mise au pain et à l'eau. Les chefs ont été punies d'une manière plus sévère; on en a envoyé plusieurs faire pénitence à l'hôpital des folles."

NAPLES.—Les bruits d'une insurrection qui aurait éclaté à Naples et aurait abouti au renversement du roi, ne se sont pas confirmés.

PIEMONTE.—Le convoi qui transporte les restes mortels de Charles-Albert est entré à Turin le 12 octobre au milieu d'une foule immense. Les journaux ont paru encadrés de noir à cette occasion. Le 13 devait avoir lieu une imposante cérémonie.

ance de l'Assemblée Législative du 18, M. de Tocqueville s'efforça de justifier, à la tribune, la politique du Cabinet et d'appuyer le rapport de M. Thiers. Nous trouvons dans les journaux du 18, dit le Courrier des E.-U., un aperçu de cette séance, qui a posé les préliminaires du débat.

M. de Tocqueville a déclaré tout d'abord qu'il n'entendait point entrer dans une discussion et qu'il venait soumettre à la chambre un simple exposé des faits qui ont suivi la prise de Rome.

Suivant lui, tous ceux qui ont voté en faveur de l'expédition ne voulaient que la restauration du pape; seulement, ils la voulaient accompagnée de concessions libérales et d'une amnistie. Cette pensée et la conviction que tel était le vœu de la majorité des populations romaines, ont engagé le gouvernement français à contribuer de tous ses efforts au rétablissement du pape. "Avez-vous consulté cette population?" s'écrie une voix de la gauche. M. de Tocqueville cherche à établir que la puissance papale est une autorité exceptionnelle contre laquelle aucune puissance terrestre n'a jamais prévalu. La France n'a donc voulu lui rien imposer, mais seulement exercer sur ses décisions une légitime influence. Elle a demandé certaines concessions, dont les limites se trouvent déterminées dans une dépêche adressée le 19 août dernier, par MM. Rayneval et de Corcelles, au cardinal Antonelli. Les institutions qu'on y réclamait sont en substance les mêmes que celles dont il est parlé dans la lettre du Président au colonel Ney, "lettre que le cabinet n'a jamais désavouée et n'entend pas désavouer." Le motu proprio n'a pas réalisé, il est vrai, toutes les espérances qu'on s'était cru en droit de concevoir; cependant il embrasse les réformes les plus importantes, et contient le germe de quelques autres, plus importantes encore. Il accorde en effet des améliorations administratives et judiciaires, des franchises municipales et provinciales, et une consulta, toutes choses demandées par la France. A cet endroit de son discours, M. de Tocqueville lit une dépêche adressée en date du 30 septembre par le cabinet à l'ambassadeur à Rome, et dans laquelle il exprime sa satisfaction des concessions du motu proprio, tout en regrettant qu'elles ne soient pas complètes. Il relate ensuite les mesures prises par les autorités françaises pour pacifier Rome, après avoir soumis les démagogues qui la tenaient sous leur joug. La France a donné à ceux-ci secours et hospitalité, bien que nombre d'entr'eux fussent indignes de sa sollicitude. (Exclamations à gauche.) "Je ne m'étonne pas s'écrie le ministre, de pareilles interruptions, de la part de ceux qui ont sifflé nos soldats et notre drapeau sur la scène." Il lit ensuite une seconde dépêche du 30 septembre, où le ministre se montre péniblement affecté des restrictions introduites dans l'amnistie par les cardinaux. La France ne peut participer ni directement ni indirectement à de pareils actes, qui sont à la fois impolitiques et contraires au but des puissances catholiques, c'est-à-dire à la pacification de l'Italie et à la réconciliation des partis. "Depuis lors, ajoute l'orateur, l'amnistie a été étendue, et cette révolution commencée par la violence et le meurtre... Vous mentez! s'écrie M. Testelin, que le président rappelle à l'ordre. Mais l'interrompue refuse de retirer son apostrophe; un second rappel à l'ordre, avec insertion de son nom au Moniteur, peuvent seuls le ramener au silence.

Cette révolution reprend alors M. de Tocqueville, s'est terminée sans avoir coûté à un seul individu, sa vie, ses biens ou sa liberté. Ceux que nous avons vaincus, devraient bénir le ciel de n'avoir pas eu d'autre adversaire que la France."

Une vive agitation suivit ce discours de M. de Tocqueville. Dans cette même séance, M. Bixio ayant accusé directement M. Thiers d'avoir dit, avant l'élection du Président, "que l'élection de Louis Napoléon serait une honte pour la France," un démenti des plus véhéments est échangé et les deux adversaires sortent de la salle pour aller se battre en duel, au bois de Boulogne. A 5 heures, ils échangeaient un coup de pistolet, sans résultat, et les seconds ayant déclaré que l'honneur était satisfait, ils rentraient à la chambre à 6 heures, apportant eux-mêmes l'annonce de leur rencontre.

M. Thiers paraît toujours être le cœur de la situation; il a su se mettre à la tête d'un parti qui réunit dans une alliance momentanée toutes les nuances royalistes, et la grande question du jour est de savoir si ce parti et son chef arriveront ou non à s'entendre avec le président sur la politique romaine. Aux dernières séances, la nouvelle d'une paix plénière, dont il était déjà question le 18, avait pris plus de consistance; on parlait d'un compromis entre M. Thiers et Louis Napoléon, et les bruits d'un changement ministériel, prélude d'un changement de politique, diminaient d'autant.

La question d'Orient semble devenir plus menaçante. D'après l'Événement, l'envoyé du Czar à Paris, aurait déclaré que la présence d'une flotte française aux Dardanelles serait considérée à St. Pétersbourg comme une déclaration de guerre. Le cabinet français, de son côté, aurait signifié que l'entrée des Russes sur le territoire Ottoman constituait à ses yeux un casus belli. Tout ceci est bien belliqueux! Attendons.

Correspondance particulière des Melanges Religieux. Lyon, 16 octobre 1849.

Lorsque Robespierre, renversé par ses collègues et ses séides de la veille, était étendu sur une longue table, à l'hôtel de ville, la mâchoire fracassée, la tête enveloppée d'un linge sanglant, revêtu du même habit de parade qu'il avait porté le jour de la fête de l'Être suprême, un ouvrier s'approcha, et contemplant en silence cet homme qui semblait absorbé par la pensée d'une chute si imprévue et si tragi-

que, il s'écria en frappant du poing sur la table : "Oui, il y a un Dieu! Il y a un Dieu, presque tous l'affirment, et pourtant quel spectacle, plus tristement effrayant que celui qui nous environne de toute part! La religion semble quitter notre pauvre patrie; les hommes vertueux, au grand nombre sans doute, s'affaiblissent et disparaissent, et nous restons à la merci d'intrigants de bas étage, sans foi, sans loi, sans conscience; vociférant contre la religion, l'ordre, la famille, faisant tous leurs efforts pour étendre jusqu'au dernier vestige de croyance dans la plupart des hommes.—Lyon, un trefles et nuagère encore si renommée par son antique et traditionnelle foi religieuse, est maintenant débordée, inondée de tout ce qu'il y a de plus ennemi du bien et du sacré. Ces hommes, devenus barbares au grand jour de la civilisation moderne, non contents d'avoir enlevé à tant d'infortunés les croyances, si glorieuses, si nobles et si pures qui leur faisaient supporter avec courage les privations de la vie laborieuse, non contents de leur avoir enlevé toutes leurs ressources qui se trouvent dans le travail, ils veulent encore s'en servir de marche pied pour monter jusqu'au sommet. Grand Dieu, vers quel avenir marchons-nous; est-ce le bâtiment ou le pardon que nous devons attendre!"

A mesure que nous avançons, le parti ultra démocratique laisse voir plus clairement le but vers lequel il tend. En le suivant pas à pas, depuis février 1848, on a vu que chaque échec qu'il subit le rend plus violent. Maintenant il y a quelque chose de féroce dans ses paroles. Et l'on sent que des hommes qui font si peu de cas de l'opinion et des sentiments de la majorité des français, qui trompent si sciemment le peuple, qui mentent avec tant d'effronterie, qui ont le cynisme de glorifier 92 et 93, ont sent que de tels hommes sont capables de tout. S'ils triomphent pour un moment, nous verrons l'échafaud reparaitre sur nos places publiques et la terreur régner partout comme aux grands jours de l'égalité et de la fraternité sanguinaires. Les pouvoirs de l'Etat, les élus de la nation, le clergé, tous les hommes comptables de ne pas porter une blouse et de vivre d'un travail manuel, coupables surtout de pratiques religieuses et de hautes vertus, domestiques et sociales, sont suspectés, livrés aux malédictions et aux vengeances. Les rouges et les socialistes seuls aiment le peuple, se doivent pour soulager ses souffrances, tandis qu'elles sont exploitées par l'égoïsme des riches et des prêtres!—Quand la guerre civile ensanguinant les rues de Paris, qui portait des paroles de paix et d'union, qui s'immortalisait par un martyre de dévouement et de charité? Nous venons de traverser en France, et nous traversons encore de cruelles épreuves, le choléra décimant les populations; de qui alors les sacrifices, les soins héroïques prodigués à leurs frères souffrants! est-ce aux rouges, aux socialistes, à ces hommes qui parlent de progrès et de régénération sociale que nous les devons; ou! non, non, partout c'est le prêtre, c'est la religion, c'est le membre de la société de St. Vincent de Paul, c'est le médecin intègre et catholique qui ont vu s'élever, courir auprès des malades, les soigner, les secourir, les consoler, et s'occuper encore après leur mort des veuves et des orphelins. Quelle monstrueuse ingratitude donc, quel cruel et sauvage instinct de dénigrement et de haine, peuvent, après des actes si publics, si éternels, persécuter et mandarier des classes de citoyens parmi lesquels se sont produits ces magnifiques dévouements."

Je suis irrité, sombre, sous l'impression d'une profonde inquiétude, et cependant j'ai foi en l'avenir. Peut-être mes sentimens sont-elles que l'écho de celles que j'entends, malgré moi, exprimer de toute part; Dieu le veuille. En attendant, la France qui semblait revenir à son ancienne prospérité sous la présidence de Louis Napoléon, qui s'étonnait de sortir si peu misérable du terrible creuset dans lequel quelques uns voulaient la faire fondre entièrement, se prend de nouveau à gémir, puis elle s'agite sourdement. Le président, par sa conduite vis-à-vis de Pie IX, perd tout à coup la faveur de la majorité des français. Une partie regrette le vieux Louis Philippe, une autre appelle Joinville ou le comte de Paris; tout le monde ne parle plus que d'Henri V; beaucoup, et je suis de ce nombre, ne voient de tranquillité et de salut que par là les catastrophes, les combats, le sang, juste châtiement de nos délits. —Toujours est-il que nous devons sortir de l'impasse où nous sommes. Ce que nous avons, ce n'est qu'un simulacre de gouvernement; il nous faut promptement un gouvernement sérieux. Certes, les partis anarchistes ne sont-ils donc pas déjà trop audacieux? Et, à l'étranger, ne sommes nous pas assez déconsidérés. En serions-nous là si on n'avait pas dénié notre foi religieuse et notre foi politique. Avec la déperdition de notre foi religieuse nous sommes devenus immoraux, incapables de comprendre tout ce qui a quelque grandeur. C'est en vain que les catastrophes arrivent, nos yeux ne se décillent pas. En foi politique, nous sommes sceptiques, nous combattons telle forme de gouvernement venant de nos intérêts propres.—Où admirons-nous, nous sommes admirables en effet! bien dignes de passer à la postérité! — O France des progrès, des lumières, des utopies et du délire, France du XIX^e siècle, devais-tu donc descendre si bas au dessous de la noble, glorieuse et catholique France de Charlemagne, de St. Louis et de Louis XIV!

Je transcris maintenant, pour faire quelque diversion, un passage remarquable de la Gazette de France, journal supérieur par sa rédaction à tous ses concurrents. —"M. Ledru-Rollin, dit la Gazette, devient la hante Cour de Bourges, a donné sa théorie des révolutions; nous allons donner la nôtre qui ne sera que le complément de la sienne.—"Quand une phase d'usurpation s'est épuisée, quand le sentiment du droit national, longtemps comprimé, a repris sa puissance souveraine

à la faveur des divisions de ses oppresseurs; quand le jour de la justice étant venu pour les tyrans, l'épouvante a rendu immobiles dans leurs mains le sceptre et le glaive; lorsque le peuple a frappé à la tête ceux que Dieu avait frappé au cœur, lorsque tous les supports de l'usurpation, tous les instruments de règne, voyant leur chef foudroyé, sont glacés de terreur, et qu'il ne reste plus dans la capitale ni soldats, ni fonctionnaires, ni magistrats; lorsqu'enfin quelques citoyens sans autorité, sans mandat, sans autre titre qu'un pouvoir que le blanc-seing de l'émeute victorieuse, se sont emparés du télégraphe sous prétexte de consulter le peuple entier; alors des hommes absolus portent tout-à-coup des profondeurs de l'émeute, et la violence d'un cœur, la menace à la bouche, le mentir dans le regard, ils vont trouver à l'hôtel de Ville ces dictateurs improvisés, et pointant sur eux les canons de leurs fusils, ils les forcent à balbutier un mot d'anarchie qui, porté au Moniteur, devient un décret, une proclamation, un fait accompli, un principe!"

Ainsi la nation reçoit la décision qu'elle devait donner; elle est forcée d'accepter cette décision sans examen, sans délibération possible, car elle est dispersée et menacée dans son repos et dans sa vie. Le rayonnement de la volonté tyrannique qui s'est emparé du centre lui arrive sous toutes les formes. Elle devait décider; il faut qu'elle exécute; elle devait être souveraine, elle ne sera qu'un instrument. Un fait révolutionnaire est sur elle; il est interdit à la société d'élever ses regards jusqu'à ce fait. Au-dessous de lui elle aura quelque liberté; elle pourra élire des constituans des législateurs; il lui sera permis de penser, de parler et d'écrire, pourvu que sa pensée, ses paroles, ses écrits ne portent aucun hommage au fait primordial qui domine sa volonté.—Ce fait, tout injuste et brutal qu'il soit en lui-même, quelques fautes et quelques mérites que soient ses conséquences, nous devons nous en défendre, des esclaves pour le subir. Des intelligences d'élite se feront ses ministres, car pour elles tout pouvoir n'est qu'un fait, et il faut qu'on soit ministre de quelque chose quand on ne l'est pas de quelque chose. Tout mal, dit-on, arrive à la mort par sa durée. C'est vrai; mais dans les sociétés le mal qui neurt laisse des éléments intelligents qui produisent un autre mal. Voyez comme une révolution est habile à retourner et à transformer tous les hommes qui ont servi les révolutions précédentes. Auriez-vous pensé que l'usurpation républicaine s'approprierait si rapidement l'insurrection brisée de 1830? — Eh! n'avez-vous pas vu les révolutionnaires de 1793 se transformer en barons sous l'Empire, en docteurs sous la restauration, en conservateurs sous le régime précédent? — Il faut il s'étonner que leurs enfants se transforment en républicains du tiers-parti, ou en impérialistes du parti-Thiers sous le fait de février? Quelle conclusion à tirer de ceci? — Une seule, à notre avis; que la France doit prêter sa force aux hommes du droit national, afin que la théorie des révolutions ne soit plus applicable quand la phase d'anarchie où nous sommes sera épuisée, ce qui ne tardera pas beaucoup, à ce que nous croyons."

Au sujet du ministère Molé, que l'on regardait comme certain, il y a quelques jours, le Corsaire faisait la prophétie suivante : "Le ministère Molé, dit-il aura trois actes.—1er acte.—Épuration, répression.—2^e acte.—Manifestation Rouge.—3^e acte.—Éclipse du ministère Molé. — le chef en tête."—C'est le 3^e acte qui nous inquiète, parce que c'est le dénoûment. Le ministère Molé conduit par un homme de haute expérience, d'une sagesse reconnue, mais par un homme de conseil ou d'action, par un homme de circonstances comme celles où nous sommes, le ministère Molé entrera dans la bonne voie; mais quand il n'y aura plus qu'un pas à faire pour enfoncer l'ennemi et arriver au but, le ministère Molé abanquera comme en 1848. Il laissera la société des organisés, sans chef, en présence de l'émeute organisée, en présence d'un gouvernement rouge tout prêt. Puis, un nouveau Cuvillier-Fleury, s'il en reste, dira en écrivant l'histoire de la fin du monde : "L'armée ne regut pas d'ordre!—Qu'on se prépare donc aux deux premiers actes, mais surtout qu'on se prépare au 3^e acte!—Voilà ce que nous dirons pas les intriguants à la suite, des niais qui ont poussé le ministère Molé pour arriver à des places de secrétaire général ou de garçon de bureau."

M. L. M. C. (A continuer.)

FAITS DIVERS.

NOMINATIONS.—La situation devenue vacante dans le département de l'Inspecteur-Général, par la démission de M. Lee, vient d'être remplie par la nomination de M. J. R. Audy, avec un salaire de £125. M. Pellaut est nommé clerc dans le bureau du Receveur-Général et M. Gènevieux dans celui du Solliciteur-Général.

DEPART POUR LA CALIFORNIE.—M. Roch Rolland, fils de l'Hon. juge Rolland, M. D. Estimauxville et quelques autres jeunes Canadiens sont partis hier pour la Californie par la voie de New-York. Nous leur souhaitons un heureux voyage et beaucoup d'or.

OPÉRATION.—Le Sieur Cuthbert Duteau de Grandpré de la paroisse St. Cuthbert, fils de Joseph Duteau de Grandpré Ecr., Co-Seigneur de la paroisse de l'Île du Pads fut affligé de la terrible maladie du calcul (pierre) à l'âge de deux ans. Ses parents n'épargnèrent rien pour le guérir de cette cruelle maladie. Des médecins furent appelés, tous les secours de l'art furent employés, mais la maladie rebelle et opiniâtre résista à tous les soins qui lui furent prodigués. Le 3 d'octobre dernier il des-

condit à Québec consulta plusieurs médecins entrant, le Dr. Douglass qui l'informa qu'il n'avait que six mois à vivre et ce d'une vie très sédentaire s'il ne consentait à l'opération qu'il jugeait nécessaire. Il s'y résolut enfin. Le 6 octobre le Dr. Douglass accompagné de cinq de ses collègues lui fit l'opération qui dura 1 1/2 heure; pendant ce temps, la fermeté et la grandeur d'âme dont il est doué ne l'abandonnèrent point un instant. La pierre extraite pesa 5 onces. Il est maintenant dans un état de convalescence qui promet une guérison parfaite. Il avait souffert de cette maladie pendant 24 ans.

UN GRAND-JURY CONTRE L'ANNEXION.—Le grand Jury du District de Bathurst en H. C. vient de présenter une adresse à la cour contre l'Annexion.—Ce Présentement déclare que quelque soit la situation du pays et le mécontentement contre le ministère actuel, ce n'est pas une raison pour demander l'annexion; qu'il y a dans les institutions du pays des remèdes suffisants à nos maux, etc.

UN MEURTRE EST TOUJOURS DECOUVERT.—On vient de découvrir un meurtre dans les environs de Toronto d'une façon singulière. Un homme entre dans une maison pour faire une visite à celui qui l'habite et demande à un enfant où était sa mère. L'enfant répond naïvement au grand étonnement du père : "Papa l'a mise dans le jardin?" cette réponse fit naître des soupçons. Des recherches furent faites dans le jardin, où on trouva les restes mutilés de la pauvre femme que son mari et son meurtrier disaient disparue depuis plusieurs jours.

CRIME HORRIBLE, DOUBLE MEURTRE.—Le Télégraphe de St. Louis Missouri nous apprend qu'un esclave près de Palmyre s'est rendu coupable des plus affreuses violences sur la personne d'une jeune fille de 14 ans appartenant à une famille respectable de cette ville. Il a ensuite tué sa victime et son petit frère de peur d'être découvert par lui. Le peuple des environs exaspéré d'un pareil forfait a brûlé vil, sans procès, ce malheureux nègre.

LA LIBERTÉ AUX ETATS-UNIS.—La législation du territoire de Minnesota avance rapidement dans ses nouveaux arrangements politiques. Entre autres mesures, elle vient de passer une loi pour définir les qualifications des votans aux élections. Cette loi dit que les hommes de couleurs n'auront pas droit de voter du tout.

EXPORTATION D'ESPÈCES DES E.-U.—Le montant des espèces exportées de New-York à divers ports étrangers dans les derniers mois a été de \$3,616,534 et durant la semaine écoulée de plus de \$500,000.

UN INGENIEUR BIEN PAYÉ.—Le Major J. J. Broude, Ingénieur du chemin de fer de l'Erie, dit un journal des E. U. vient de recevoir des dépêches du gouvernement Russe qui lui annoncent que les conditions qu'il avait mises à son acceptation de la place d'Ingénieur consultant pour le grand chemin de fer russe de St. Petersbourg à Moscou, sont agréées. Son engagement sera de cinq années avec un salaire de \$12,000 par an outre certains autres honoraires. Le Major Broude partira des E. U. dans le cours de Décembre afin de commencer ses travaux en Russie de bon prin. temps.

LE MARYLAND ET SA DETTE.—La population du Maryland dit le N. Y. Herald est 510,000. La dette publique de cet état s'élevait en 1848 à \$12,730,000, ce qui fait un intérêt annuel de \$199,000. La taxe par chaque individu est donc de \$1,35 cents.

EMIGRATION ET EXPORTATION CALIFORNIENNES.—Outre les steamers qui, chaque mois, emportent de nombreux passagers, il continue à s'expédier fréquemment des navires à voiles, pour l'Éldorado du Pacifique. Dans la seule journée de mardi, Boston en a vu partir quatre, qui emmenaient à leur bord environ 400 émigrants.

L'exportation pour la Californie se jette en ce moment avec une véritable fureur sur les maisons en bois. Nous avons un seul navire qui en a emporté près de deux cents. Quelques-uns de ces édifices mobiles sont fort vastes, et l'on cite entr'autres un hôtel qui pourra contenir 200 personnes.

Une cargaison beaucoup plus curieuse et qui, dit-on, ne sera pas moins lucrative, a été embaquée ces jours derniers. Il s'agit d'un assortiment de cerceaux. Avec la meilleure volonté du monde, il est difficile de soulever bonne chance à l'expédition.

POST-SCRIPTUM.

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES.

ARRIVEE DU "CAMBRIA."—Des lettres de Vienne disent qu'un courrier du Czar annonce que la Russie n'urgera pas l'extradition des réfugiés Hongrois.

Dans un conseil des ministres de la République Française, auquel assistait le Président, on discutait une lettre de M. De Falloux et les Ministres jugèrent qu'elle équivalait à une résignation. A part de cet incident, il ne s'y passa rien d'une importance majeure.

MARIAGES.

Le 5 du présent à la chapelle St Louis par le révérend M. Baillargeon, curé de Notre-Dame, sieur J. B. Venne, de Montréal, à demoiselle Marguerite Ménard, de cette ville.

DÉCÈS.

A l'Hôpital-Général, le 18 octobre dernier, à l'âge de 19 ans et quelques mois, la Mère St. Bazile, née demoiselle Elizabeth Talbot, après 3 ans de profession. En cette ville, le 7 Marie Emilié, enfant de M. Simon Martin, âgée de 3 ans et 4 mois. A l'Académie, le 8 du courant, Lamont Roy Ecr., ancien Capitaine de milice, âgé de 70 ans.

NOUVELLES APPORTÉES PAR LE STEAMER WASHINGTON.

Le steamer américain Washington, parti de Southampton le 20, a apporté des nouvelles de quelques heures plus récentes que l'Albernia; néanmoins elles ne manquent ni d'intérêt, ni d'importance. Dans la sé-